

Charte de Jumelage Orsay – Vila Nova de Paiva

« Dans une Europe Unie dans la diversité, par-delà les frontières des Etats, les Maires d'Orsay et de Vila Nova de Paiva officialisent un jumelage.

Entre nos deux villes existe depuis les années 50 une histoire commune, l'histoire d'habitants d'une ville du centre Nord du Portugal, Vila Nova de Paiva venus s'installer dans une ville étrangère, Orsay située au Sud de Paris, pour y trouver du travail et pour échapper, par la même, au régime politique alors en place.

Les années ont passé, les familles se sont constituées, les enfants sont nés, tissant ainsi un lien très étroit entre nos deux communes, entre nos deux populations. Naturellement, nous nous sommes enrichis d'un apprentissage réciproque, de valeurs partagées et d'une volonté d'ouverture.

La culture, les traditions latines de nos habitants, les échanges de toutes natures, la reconnaissance qui s'ensuit sont les racines à partir desquelles s'épanouit de ville à ville, d'homme à homme un jumelage fort fondé sur l'esprit de considération mutuelle et de fraternité.

De part une aspiration commune de reconnaissance, nos deux villes ratifient, selon cette Charte, leur jumelage avec l'ambition que cette génération et les suivantes vivront toujours dans l'amitié et auront à cœur de la perpétuer.

Le jumelage répond au vœu sincère des habitants des deux cités ce dont font foi les signatures et sceaux ci-après ».

Orsay, le 09 janvier 2010,

David Ros,
Maire d'Orsay

José Morgado Ribeiro,
Président de Vila Nova de Paiva

